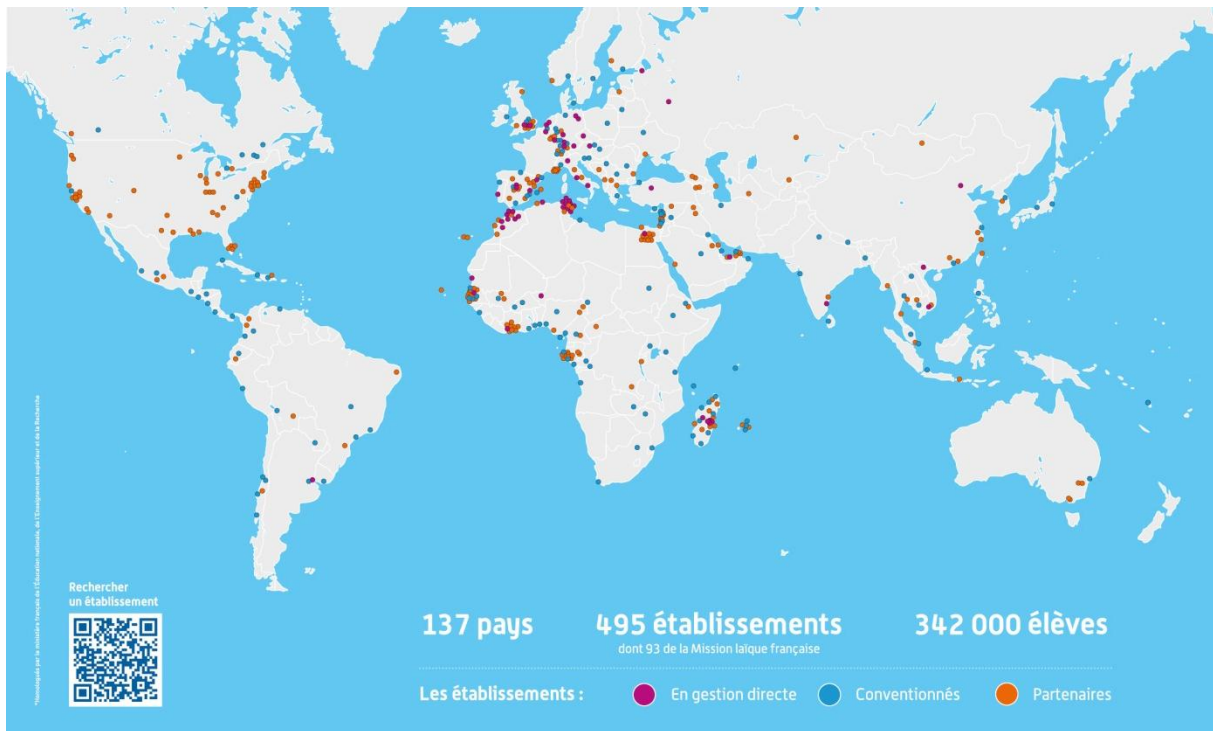


Le lycée français Denis Diderot est un établissement d'enseignement français du réseau de l'AEFE.

Le réseau d'enseignement français à l'étranger rassemble près de 500 établissements scolaires, implantés dans 137 pays, qui scolarisent environ 356 000 élèves dont 60 % sont étrangers et 40 % sont français. Tous sont homologués par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. 72 de ces établissements sont gérés directement par l'Agence (établissements EGD), 155 ont passé une convention avec elle (établissements conventionnés) et 269 autres sont des établissements partenaires.



Le lycée français Denis Diderot est un établissement conventionné.

Il est géré par une association de droit privé français qui a passé une convention administrative, financière et pédagogique avec l'AEFE. La convention définit les relations entre l'organisme gestionnaire et l'équipe d'encadrement nommée par l'AEFE.

A ce titre, la Direction de l'établissement est assurée par un Chef d'établissement (Proviseur) et un Directeur du Primaire nommés par l'AEFE. La responsabilité pédagogique est assurée par le chef d'établissement, tous les personnels de l'établissement exercent leurs fonctions et remplissent leurs missions sous son autorité.

L'Association des Parents d'élèves exerce des compétences propres en matière financière et budgétaire (budget, droits de scolarité, travaux, contrats de travail des personnels en contrat local). Elle est représentée au quotidien par 9 à 12 représentants élus des parents d'élèves qui forment le Comité de gestion.

Les membres du Comité de gestion siègent avec les membres de la Direction, l'Ambassadeur de France, le Conseiller de Coopération et d'Action culturelle et des représentants élus des personnels au sein du Conseil d'Administration.

Le bon fonctionnement de l'établissement nécessite une étroite collaboration et un dialogue de gestion permanent entre la Direction du lycée et l'Association des parents d'élèves.

Le lycée français Denis Diderot, en tant qu'établissement d'enseignement français du réseau de l'AEFE bénéficie de l'aide de l'état français.

- Homologation des enseignements, de la petite section à la classe de terminale. Les programmes français sont appliqués. Les enseignements et les diplômes sont ainsi reconnus par le Ministère de l'éducation nationale. L'homologation représente pour les élèves et les parents, la garantie de la continuité des enseignements en France et dans les tous les établissements du réseau de l'AEFE.
- Pilotage pédagogique de l'AEFE : orientations pédagogiques, missions de conseil et d'audit, formation continue des personnels...
- Soutien financier important en matière de personnels. L'AEFE prend intégralement en charge les salaires des personnels expatriés et contribue aux salaires des enseignants résidents.
- Soutien financier à travers des subventions diverses (travaux, sécurité, projets pédagogiques) et du dispositif des bourses pour les élèves de nationalité française.
- Dispositifs et activités pédagogiques développées par l'AEFE : Actions Pédagogiques Pilote, projet Ambassadeurs en herbe, projets pédagogiques, culturels et sportifs, Actions Pédagogique Orientation, Bourses d'Excellence Major, réseau des Anciens élèves...

Les personnels qui composent l'équipe de direction sont placés sous la double autorité de l'AEFE et de l'Ambassade de France.

L'AEFE est dirigée par Monsieur Olivier BROCHET.

L'AEFE a organisé le suivi des établissements du réseau par secteurs géographique, le chef du secteur Afrique qui est l'interlocuteur privilégié du lycée est Monsieur Guillaume CARIO.

Le pilotage pédagogique du primaire est assuré pour la zone géographique par un Inspecteur de l'Education Nationale, basé à Addis Abeba, Monsieur Olivier LEMERCIER.

A Nairobi, les personnels du lycée sont placés sous l'autorité de l'Ambassadrice de France, Mme Alice KUSTER-MENAGER.

Le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle, Monsieur Cyril GERARDON représente l'AEFE et siège, en tant que membre de droit, au Conseil d'Administration du lycée.

Le site de l'AEFE : www.aefe.fr

Le site d'Ambassade de France : www.ambafrance-ke.org

Le lycée français Denis Diderot fait partie de la zone de formation « Afrique australe et orientale qui comprend 15 pays : Afrique du Sud, Angola, Burundi, Congo-Brazzaville, Djibouti, Ethiopie, Kenya, Mozambique, Namibie, Ouganda, RDC, Soudan, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.

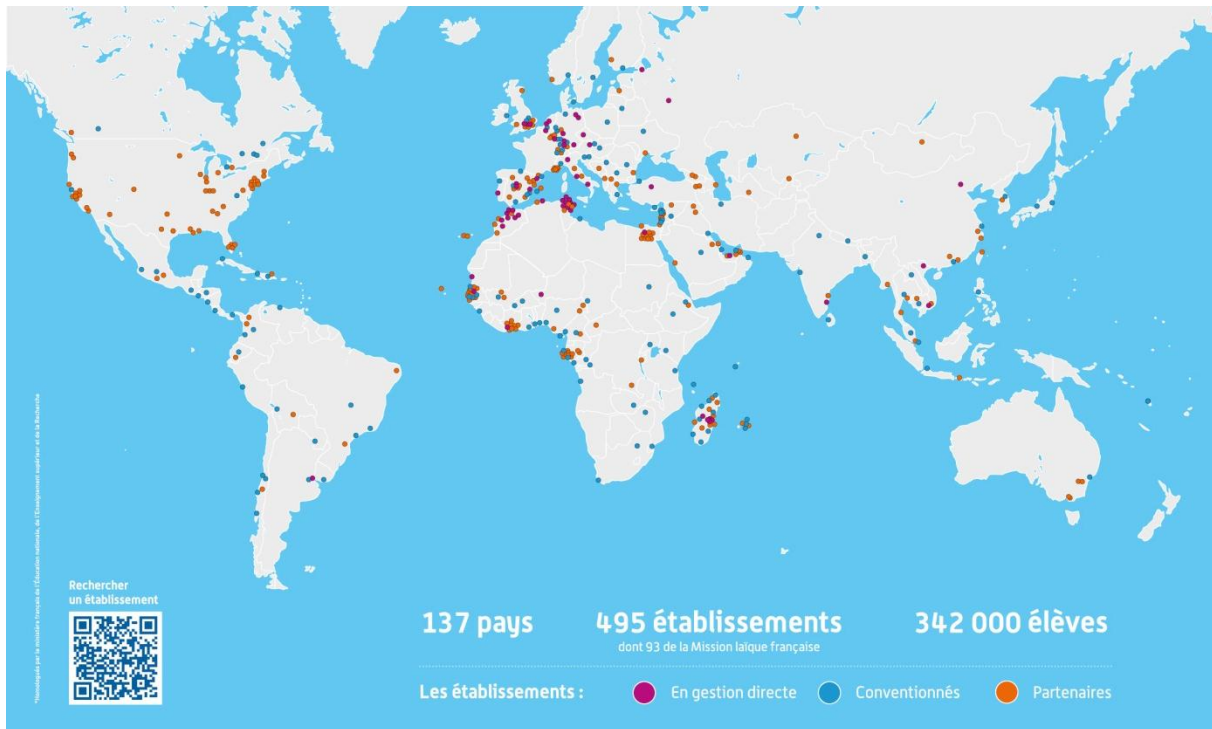
L'établissement mutualisateur pour la formation continue est le lycée Jules Verne à Johannesburg. Les stages de formation continuent se déroulent principalement à Johannesburg, Addis Abeba et Nairobi.

L'académie de rattachement pour les actions de formation continue est l'académie de Rennes.

L'académie de rattachement pour les examens (DNB et Baccalauréat) est l'académie de la Réunion. L'établissement mutualisateur pour l'examen du baccalauréat (déplacement des correcteurs, organisation et déroulement du jury) est le lycée Jules Verne à Johannesburg.

French School is an institution of French education within the AEFÉ (International French Teaching Agency) network.

The International French Education network brings together 500 schools, located in 137 countries, which educate about 356 000 students of which 60% are foreigners and 40% are French. They are all certified by the Ministry of National and Higher Education and Research. 74 of these establishments are directly managed by the Agency (EGD institutions), 155 ratified a convention with it (contracted institutions) and 269 others are partner institutions.



The French School is a contracted institution.

It is managed by a private French company that has ratified an administrative, financial and educational agreement with AEFÉ. The agreement stipulates the relationship between the managing organization and the management team appointed by AEFÉ.

For this reason, the Institution's management is done by a school director (Head master) and a primary section director. Educational matters are handled by the school's director, all the school staff carries out their duties and tasks under his direction.

The parent's association exercises responsibilities concerning financial and budgetary matters (budget, school fees, works, and local work contracts). It is represented on a daily basis by 10 representatives elected by parents who make up the management committee.

Members of the management committee who sit with management, the French ambassador, the cooperation and cultural action advisor and representatives elected from staff within the Board of directors.

The proper functioning of the institution requires close cooperation and continuous management dialogue between the school's management and the parent's association.

The Lycée Denis Diderot, as an institution of French Education within the AEFÉ network receives aid from the French Government.

- Certification of teachers, from pre-school to the final year. The French programs are taught within these institutions. The training and certifications are therefore recognized by the ministry of national education. The certification is an assurance to parents and students alike of further education in France and in all institutions that fall under the AEFÉ network.

- Educational steering by AEFÉ: educational direction, consulting and audit missions, continued education for staff...
- Financial support for staff. AEFÉ takes full charge of salaries of expatriate staff and contributes to the local teacher's salaries.
- Financial support through various subsidies (security works, educational projects) and bursaries for French pupils.
- Facilities and educational activities developed by AEFÉ: Pilot educational activities, ambassadors in the making project, educational, cultural and sporting projects, educational orientation activities, Major excellence bursary, alumni...

The staff which is made up the management team are placed under the double direction of AEFÉ and the French Embassy.

AEFÉ is managed by Mr.Christophe BOUCHARD.

AEFÉ has organized the monitoring of institutions within the network through geographic sectors, the director of the African section, who is the preferred contact of the school is Mr.Guillaume CARIO.

The educational steering of the primary section for the geographical zone is carried out by a National Education inspector based in Addis Ababa, Mr.Olivier LEMERCIER.

Mr.Jean-Louis DOUMAX exercises the functions of an educational advisor within IEN.

In Nairobi, the staff of the school is under the management of the French Ambassador, Ms Aline KUSTER-MENAGER.

The Co-operation and Cultural Action advisor is Mr. Cyril GERARDON who represents AEFÉ and sits, as a full member, in the Board of Directors of the school.

The AEFÉ website is: www.aefe.fr

The French embassy website is: www.ambafrance-ke.org

The Lycée Denis Diderot is part of the Southern and Eastern Africa zone which is made up of 14 countries: South Africa, Angola, Burundi, Djibouti, Ethiopia, Kenya, Mozambique, Namibia, Uganda, DRC (Lubumbashi), Sudan, Tanzania, Zambia, Zimbabwe.

The mutual institution for continuous education is the Lycée Jules Verne in Johannesburg. Continuous education training takes place in Johannesburg, Addis Ababa and Nairobi.

The internship institution for continued education is the académie de Rennes.

The internship institution for examinations (DNB and Baccalauréat) is the académie de la Réunion. The mutual institution for the baccalauréat (movement of markers, organisation and management of the jury) is the Lycée Jules Verne à Johannesburg.